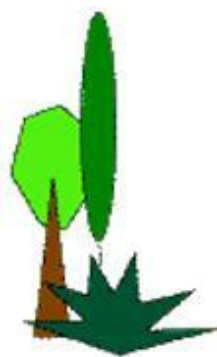
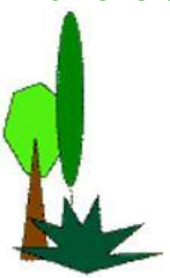


Elections municipales de Chaville

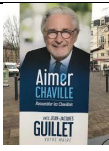
Chaville Environnement a interrogé les candidats sur
les questions d'environnement



27 février 2020

Questions Chaville Environnement 		  Thierry Besançon Vivons Chaville	
1-Programme environnement : quelle place sur la question du climat et de l'adaptation de la ville; la limitation de l'érosion de biodiversité et l'élimination des pics de pollution ?	Une charte fondée sur l'urgence écologiste, le mieux vivre ensemble et la gouvernance collégiale : <i>"on ne peut plus attendre : union municipale pour le climat"</i> - ce qui doit guider toutes les décisions de la ville- http://www.chaville-ecologistes.fr/	Le programme est issu de 8 ateliers participatifs. Sur le thème environnement : les priorités sont i) freiner l'urbanisme incontrôlé ii) Développer l'écologie urbaine https://fr-fr.facebook.com/ThierryBesancon2020/	L'exigence climatique va se concrétiser par un « budget climat * » orienté sur la rénovation thermique et la végétalisation de l'espace public. *budget climat = évaluation des émissions de CO2 de la municipalité https://www.aimerchaville.fr/
2-Quel partage des voies de circulation entre piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, automobilistes, trottinettes et autres ? - limitation de vitesse près des écoles) ?	Déployer un réseau cyclable et piétons-favorable à la réduction de la vitesse sur les grands axes. Aménager la mobilité vers les grands pôles d'emplois, assurer la continuité avec les communes voisines (RER Vélo) Promouvoir la mobilité propre et bas carbone, l'intermodalité, les véhicules en partage, le covoiturage.	Favorable à la réduction de la vitesse automobile à 30km/h sur les grands axes, notamment dans les zones des écoles. Favorable aux solutions de mobilité visant la réduction de la pollution et du bruit.	Favorable à la diminution de la vitesse automobile sur les voies départementales par l'utilisation de bandes montrant un faux relief, collées au sol, actuellement en expérimentation. Dès leur homologation, application devant les écoles.
3-Requalification de la RD 910. Après le rapport du commissaire enquêteur, quelles actions pour faire évoluer le projet : préserver les platanes, cèdres et tilleuls, piste cyclable sécurisée, perméabilisation des trottoirs pour alimenter les arbres en eau ?	Le rapport du commissaire enquêteur n'est pas satisfaisant. Envisage de défendre un projet alternatif devant le département, en collaboration avec les Sévriens.	i) Propose l'arrêt du projet de requalification actuel (55M€ trop cher) ii) découpe par tronçons prioritaires (ex de L'Atrium au Puits Sans vin) - mesures d'urgence avec expérimentation de 6 mois séparation des voies de largeurs <u>modulables</u> pour voitures, cyclistes, piétons, sans surélévation des trottoirs, incluant zones perméables et respect des arbres	L'avis municipal d'octobre 2019 est la base de référence du programme. Le dialogue avec le département a avancé sur les questions de l'eau (résurgence des eaux naturelles). Après la déclaration d'utilité publique prévue fin 2020, une phase de discussion de près de 2 ans avant le début des travaux, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage, permettra de revenir sur les questions des arbres et de la piste cyclable centrale.

Questions Chaville Environnement 		 	
4-La commune est de plus en plus minéralisée (urbanisme et sols imperméables). Quelles actions en matière de végétalisation et d'espaces verts en pleine terre ? Quelles perspectives d'accroissement de la population ?	Propose l'usage de matériaux perméables pour évacuer les eaux pluviales dans le sol hors du réseau d'égout. Ouvert à l'idée de disposer d'espaces en pleine terre. La sur-densification de la population limite celle de l'usage du sol. Stopper la mainmise des promoteurs. Utiliser les terrains communaux pour des projets d'intérêt commun. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour tous dont habitats partagés et intergénérationnels	Propose de transformer la commune en éco-quartiers : pas de construction de plus de 4 étages, avec 50% foncier pour la pleine terre végétalisée. Favorable à limiter la densification, à créer un corridor écologique entre les deux forêts, à mettre en place des mesures permettant le déplacement des petits animaux entre les parcelles et à l'habitat des oiseaux (nichoirs).	Le verdissement de la ville est une nécessité pour produire des îlots de fraîcheur. Développement de l'agriculture urbaine, l'aménagement d'espaces verts boisés entre les immeubles (dents creuses). Considère que la population chavilloise (actuellement de 20500 habitants) ne croîtra que faiblement, c'est-à-dire très peu au-delà de 21000 habitants.
5-Plantations communales : arbres fruitiers, les arbres de haute tige à fort pouvoir rafraichissant? Seriez-vous favorable à fleurir la commune avec des espèces sauvages, à végétaliser les façades avec des grimpantes ?	Favorable à la plantation d'arbres fruitiers et d'arbres de haute tige, à la végétalisation des façades - Expérimentation souhaitable pour l'acceptabilité des habitants. Favoriser le retour de la biodiversité.	Propose de sanctuariser 80% des arbres de la RD 910 Favorable pour établir des permis de végétaliser pour les citoyens, mutualiser les jardins publics et privés. Favorables aux arbres fruitiers, aux plantes grimpantes sur les façades, à éviter les plantes annuelles pour le fleurissement des espaces publics	Favorable à la plantation d'arbres fruitiers et de nouveaux arbres d'environ 30 ans. Favorable à fleurir la ville avec des espèces sauvages pour attirer les pollinisateurs. Favorable à végétaliser les façades avec des plantes grimpantes sur les bâtiments publics (ex ATRIUM). Incitation des propriétés privées à faire de même
6-Eau visible en ville; La Métropole Grand Paris a financé une étude sur la renaturation du ru de Marivel. Vos actions ?	Favorable à la collecte d'eau pluviale pour recharger la nappe phréatique. Favorables à l'étude de la résurgence du Ru de Marivel ou de certains de ces affluents	La renaturation du ru de Marivel est un sujet important mais complexe qui impose la participation des associations, des citoyens des experts dans un climat de confiance	Déjà engagé sur le sujet en centre ville (rigole de l'escalier près de l'école Paul Bert). Poursuivra ce type d'actions ailleurs.
7-Réduction des sources de pollution (air, sols, bruit) Votre avis sur le chauffage au bois réputé polluant ? Sur l'installation de capteurs de pollution de l'air en ville ? Quelles suites de l'arrêté anti-pesticides ?	Favorable à la réduction de véhicules motorisés, à la limitation du chauffage au bois. Contre les produits phytosanitaires de synthèse, pour l'agriculture bio, de proximité et en Ile de France, et non destructrice des sols. Favorable à la lutte contre le bruit. L'installation de capteurs doit être complétée de compétences opérationnelles.	Considère que l'usage du chauffage au bois est polluant et qu'il faudra sensibiliser les citoyens pour limiter son usage. Favorable à la limitation des pesticides par la SNCF. L'installation de capteurs implique de suivre les évolutions technologiques.	Pas favorable au chauffage au bois en ville, à cause de l'émission de particules fines. A déjà refusé d'en installer dans les écoles. Favorable à l'installation de capteurs de pollution de l'air dans l'espace public, pour suivre les effets des mesures prises.

Questions Chaville Environnement 			
8-Transition énergétique : Quelles sortes d'énergies renouvelables ? Quelles actions sur la rénovation thermique des bâtiments ? Quelles autres actions ?	Favorable aux énergies renouvelables respectant une faible émission des gaz à effet de serre (pompes à chaleur, solaire photovoltaïque avec engagement et financement citoyen)	Favorable aux mesures d'isolation thermique RT2020 des bâtiments en intégrant panneaux solaires et toitures végétalisés. Favorable au principe de faire appel à des financements citoyens pour le solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics.	La priorité est la rénovation thermique des copropriétés en lien avec GPSO. L'aide financière fournie (guichet unique) sera renforcée par une aide personnelle pour les personnes en difficulté financière. Favorable à la promotion du solaire photovoltaïque installé sur des toitures végétalisées.
9-Réduction des déchets (compétence GPSO) : élimination des plastiques, compostage, lutte contre les déchets sauvages en forêt et en ville : quelles initiatives ?	Favorable à la réduction des déchets à la source, au compostage, au recyclage, à la réparation, aux ressourceries et l'économie circulaire. Favorable à la mise à disposition de cendriers publics, chez les commerçants, (mégots) et aux services d'un médiateur pour les déjections canines. Accepte l'idée de verbaliser si besoin.	Favorable au concept "zéro plastique" à l'échelle communale. Propose d'expérimenter la pesée embarquée (facturation au poids) et recourir si besoin au référendum local pour généraliser la mesure. Favorable à la verbalisation pour les dépôts sauvages et à l'installation de cendriers. - Pour les déjections de chiens, appel à un médiateur ou espaces dédiés	Favorable au renforcement d'une police verte intercommunale pour lutter contre les comportements inciviques (déchets sauvages). Lutte contre les mégots : installation de cendriers collectifs sur l'espace public. Déjection de chiens : possibilité de verbaliser.
10-Démocratie participative : quelles initiatives ?	Sur la base de la Charte, la philosophie de la gouvernance de la commune vise à associer le plus grand nombre d'acteurs locaux : citoyens, élus y compris ceux de l'opposition, les associations, instances consultatives et services techniques communaux Transparence de la gestion des affaires de la commune	Processus de base : on consulte et on décide plutôt que l'inverse. Une halle citoyenne sera fondée, pour faire partager les idées des élus et des citoyens, former les acteurs qui s'y impliqueront, animer les débats. Un conseil Chavillois sera constitué à partir des acteurs de la halle citoyenne et complété en partie (20%) avec des citoyens tirés au sort. Le CCDD et CVL actuels seront dissous.	Renforcement du rôle des comités consultatifs : CCDD (préparation et suivi du budget climat) et CVL (mise en œuvre des outils de démocratie participative). Favorable à la création d'un conseil de développement à GPSO incluant des citoyens tirés au sort sur volontariat.